

Procès-Verbal du Comité Syndical  
du  
Syndicat de Communes de l'Ile Napoléon

- Séance du 17 juillet 2013 à 18 heures 30 -  
Sausheim

Sur convocation du 11 juillet 2013 et sous la présidence de M. Bernard NOTTER, président, le comité du syndicat de communes de l'Ile Napoléon s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 17 juillet 2013 à 18 heures 30, en son siège de Sausheim.

Présents :

Mesdames et Messieurs Rachel **BAECHTEL**, Jean-Pierre **BARI**, Olivier **BECHT**, Daniel **BUX**, Jean-Pierre **CARD**, Pierrette **KEMPF**, Charles **KREMPPER**, Pierre **LOGEL**, Jean-Claude **NIEDERGANG**, Bernard **NOTTER**, Guy **OMEYER**, Georges **OTTENWAELDER**, Patrick **RIETZ**, Robert **RISS**, Daniel **SCHNEIDER**, Bernard **THIERY**.

Absents excusés et non représentés :

Mesdames et Messieurs Catherine **MATHIEU-BECHT**, Richard **PISZEWSKI**, Christine **PLAS**, Bernard **RAPP**, Michel **RIES**, Raymonde **RISACHER**, Jean-Marie **SCHNEIDER**, Gérard **THUET**

Absents non excusés :

./.

Ont donné procuration :

- Madame Martine **ELGARD** à Monsieur Charles **KREMPPER**
- Monsieur Jean-Pierre **FÄH** à Monsieur Georges **OTTENWAELDER**
- Monsieur Gérard **LAMY** à Monsieur Jean-Claude **NIEDERGANG**
- Monsieur Albert **SCHOLER** à Monsieur Bernard **NOTTER**

Assistaient à la séance :

- Monsieur Laurent **BENGOLD**, directeur général des services
- Monsieur Jean-Philippe **HERTZOG**, directeur des services techniques

Monsieur Laurent **BENGOLD**, directeur général des services, assure les fonctions de secrétaire de séance.

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 3 juillet 2013
2. Battenheim – rénovation de l'école maternelle – avenants à souscrire à différents marchés de travaux – autorisation de signer
3. Habsheim – aménagement d'une aire de jeu en complément des travaux à l'école maternelle du Centre – résultat de la consultation – attribution du marché
4. Baldersheim – réaménagement des rues de Lorraine, de Bourgogne et du parking de la salle polyvalente – attribution du marché de travaux
5. Baldersheim – réaménagement des rues de Lorraine et de Bourgogne – participation à la mise en souterrain du réseau France Télécom
6. Battenheim – réaménagement de la rue de la Forêt – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation d'entreprises et autorisation de solliciter les subventions
7. Battenheim – réaménagement de l'accès à la « tour du Moulin » – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation d'entreprises
8. Habsheim – réaménagement du chemin de l'Aviation et de la rue Jacqueline Auriol – résultat de la consultation – attribution des marchés de travaux
9. Divers

Monsieur le président ouvre la séance à 18 heures 30. Il salue l'ensemble des délégués présents, ainsi que les services du syndicat.

Après avoir donné lecture des procurations, M. le président à l'examen du premier point de l'ordre du jour.

### **Point n° 1 :    Approbation du procès-verbal du comité syndical du 3 juillet 2013**

Le procès-verbal du comité syndical du 3 juillet 2013 a été transmis par voie électronique et par courrier postal, à l'ensemble des délégués. En l'absence de remarque ou observation quant à la rédaction de ce document, M. le président propose à l'assemblée de l'approuver.

-oOo-

***Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal du comité syndical du 3 juillet 2013.***

### **Point n° 2 :    Battenheim – rénovation de l'école maternelle – avenants à souscrire à différents marchés de travaux – autorisation de signer**

En séance du 24 avril 2013, le comité syndical autorisait M. le président à signer les différents marchés pour les travaux de rénovation de l'école maternelle à Battenheim.

Au cours des travaux, des adaptations ont été apportées au projet initial. Celles-ci étaient nécessaires pour satisfaire différentes contraintes d'ordre technique, esthétique et pratique.

Les prestations nouvelles concernent :

- L'entreprise Zenna de Wintzenheim, attributaire du lot 1 « gros-œuvre ». L'avenant s'élève à **+1 948,60 € HT** (piquage de la chape non adhérente sur palier et marches, confection d'une nouvelle chape avec dépose et repose de la grille gratte-pied, et fourniture et collage d'une bande podotactile sur palier) correspondant à une augmentation de la masse des travaux de 35,44 % et fixant le nouveau montant du marché à 7 446,80 € HT ;
- L'entreprise Rauschmaier de Colmar, attributaire du lot 3 « isolation extérieure ». L'avenant s'élève à **+2 188,24 € HT** (mise en peinture de toutes les descentes d'eaux pluviales et gouttières) correspondant à une augmentation de la masse des travaux de 5,94 % et fixant le nouveau montant du marché à 39 027,39 € HT ;
- L'entreprise Kleinhenny d'Illzach, attributaire du lot 5 « serrurerie ». L'avenant s'élève à **+2 371,00 € HT** (modification de 8 garde-corps au droit des escaliers pour la mise en œuvre de l'isolation extérieure, mise en peinture de tous les garde-corps, mains courantes, portails et portillons, et non réalisation des nez de marche et bande podotactile sur l'escalier) correspondant à une augmentation de la masse des travaux de 18,60 % et fixant le nouveau montant du marché à 15 116,00 € HT ;
- L'entreprise Kleinhenny d'Illzach, attributaire du lot 6 « menuiserie aluminium ». L'avenant s'élève à **-4 146,00 € HT** (porte en pignon non remplacée, réparation de la porte existante et d'une fenêtre) correspondant à une diminution de la masse des travaux de 26,92 % et fixant le nouveau montant du marché à 11 256,00 € HT ;

Ces nouveaux avenants, d'un montant total de **+2 361,84 € HT**, correspondent à une augmentation de l'ensemble des travaux de 2,58 % et fixent le nouveau montant global de ces derniers à 93 938,69 € HT.

La commission M.A.P.A. a, dans sa séance du 9 juillet 2013, émis un avis favorable.

Les crédits nécessaires seront ajustés en tant que de besoin à l'article 2314-11204 du budget primitif 2013.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve les avenants susmentionnés, d'un montant total de 2 361,84 € HT (2 824,76 € TTC) correspondant à une augmentation de l'ensemble des prestations de 2,58 % et fixant le nouveau montant global des marchés de travaux à 93 938,69 € HT ;**
- **Autorise M. le président à signer les documents nécessaires avec chacune des entreprises concernées.**

**Point n° 3 : Habsheim – aménagement d'une aire de jeu en complément des travaux à l'école maternelle du Centre – résultat de la consultation – attribution du marché**

Par délibération du 29 mai 2013, le comité syndical autorisait M. le président à lancer la consultation d'entreprises selon la procédure adaptée (M.A.P.A.) pour l'aménagement

d'une aire de jeux en complément des travaux de rénovation de l'école maternelle du Centre à Habsheim.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication le 10 juin 2013, fixant la date limite de remise des offres au 4 juillet 2013 à 11 heures.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission M.A.P.A. les 9 et 11 juillet 2013, se sont traduits par la désignation comme suit de l'attributaire du marché :

#### **Lot 12 – jeux extérieurs**

Entreprise Kompan de Dammarie-Les-Lys (77) pour un montant de 34 477,00 € HT (41 234,49 € TTC).

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 2314-51303 du budget primitif 2013.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Prend acte et approuve le résultat de la consultation, tel que ci-dessus détaillé ;**
- **Autorise M. le président à signer le marché à intervenir avec l'entreprise retenue par la commission M.A.P.A.**

**Point n° 4 : Baldersheim – réaménagement des rues de Lorraine, de Bourgogne et du parking de la salle polyvalente – attribution du marché de travaux**

Dans sa séance du 24 avril 2013, le comité syndical avait décidé de procéder à une consultation d'entreprises pour le réaménagement des rues de Bourgogne, de Lorraine et du parking de la salle polyvalente à Baldersheim.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission MAPA les 9 et 11 juillet 2013, sur le fondement des critères définis dans le règlement de consultation, se sont traduits par la désignation comme suit de l'attributaire du marché :

#### **Lot 1 – voirie et réseaux divers**

Entreprise TPS de Wittenheim pour un montant de 360 388,50 € HT (431 024,65 € TTC).

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 2317-21201 du budget primitif 2013.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Prend acte et approuve le résultat de la consultation, tel que ci-dessus détaillé ;**
- **Autorise M. le président à signer le marché de travaux à intervenir avec l'entreprise retenue par la commission M.A.P.A.**

**Point n° 5 : Baldersheim – réaménagement des rues de Lorraine et de Bourgogne – participation à la mise en souterrain du réseau France Télécom**

Pour des considérations d'ordre esthétique, le S.C.I.N a décidé d'enfouir les lignes de télécommunication dans le cadre du réaménagement des rues de Bourgogne et de Lorraine à Baldersheim.

Les services de France Télécom ont donc été invités à produire une offre de prix pour la mise en souterrain de leur réseau. Les prestations attendues de cette société, sont estimées à 3467,00 € HT pour les travaux de câblage et la dépose des lignes aériennes existantes.

S'agissant des travaux de génie civil, leur réalisation a été prévue dans le cadre du marché de voirie qui sera conclu avec l'entreprise TPS de Wittenheim, et donnera lieu à paiement direct.

Les crédits nécessaires au règlement des prestations sont inscrits à l'article 20421-21201 du budget 2013.

Monsieur le président demande au comité syndical de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve la participation du S.C.I.N. à l'enfouissement du réseau France Télécom dans le cadre des travaux de réaménagement des rues de Bourgogne et de Lorraine à Baldersheim, aux conditions ci-dessus définies ;**
- **Autorise M. le président à signer tous documents y afférents.**

**Point n° 6 : Battenheim – réaménagement de la rue de la Forêt – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation d'entreprises et autorisation de solliciter les subventions**

L'opération de réaménagement de la rue de la Forêt à Battenheim a été retenue au titre des travaux de voirie 2013. Le projet porte sur le réaménagement de la voirie sur une longueur d'environ 325 mètres. Il comprend :

- Les terrassements généraux et la reprise partielle de la structure de chaussée ;
- La pose de bordures granit et d'un caniveau formant fil d'eau ;
- La collecte et l'infiltration des eaux pluviales ;

- Les traitements de surface ;
- Le renouvellement des installations d'éclairage public ;
- La réalisation de la signalisation verticale et horizontale.

Dans le cadre de leur mission de maîtrise d'œuvre, les services techniques du syndicat ont évalué l'ensemble des travaux à 253 425,00 € HT (303 096,30 € TTC).

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme sont inscrits à l'article 2317-11203 du budget primitif 2013.

Une aide financière à la réalisation de cette opération sera sollicitée auprès du conseil général du Haut-Rhin.

Monsieur le président invite le comité syndical à en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve, au stade A.P.D., l'estimation des travaux de réaménagement de la rue de la Forêt à Battenheim, chiffrée à 253 425,00 € HT ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation selon la procédure adaptée et le charge d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour l'attribution des subventions.**

**Point n° 7 : Battenheim – réaménagement de l'accès à la « tour du Moulin » – validation de l'A.P.D. – lancement de la consultation d'entreprises**

L'opération de réaménagement de l'accès à la « tour du Moulin » à Battenheim a été retenue au titre des travaux de voirie 2013. Le projet porte sur le réaménagement de la voie sur une longueur d'environ 65 mètres. Il comprend :

- Les terrassements généraux et la création de la structure de chaussée ;
- La pose de boutisses récupérées ;
- La collecte et l'infiltration des eaux pluviales ;
- Les traitements de surface ;
- La réalisation de la signalisation verticale et horizontale.

Dans le cadre de leur mission de maîtrise d'œuvre, les services techniques du syndicat ont évalué l'ensemble des travaux à 32 120,00 € HT (38 415,52 € TTC).

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme sont inscrits à l'article 2317 du budget primitif 2013.

Monsieur le président demande à l'assemblée de se prononcer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Approuve, au stade A.P.D., l'estimation des travaux de réaménagement de l'accès à la « tour du Moulin » à Battenheim, chiffrée à 32 120,00 € HT ;**
- **Autorise M. le président à lancer la consultation d'entreprises selon la procédure adaptée.**

**Point n° 8 : Habsheim – réaménagement du chemin de l'Aviation et de la rue Jacqueline Auriol – résultat de la consultation – attribution des marchés de travaux**

Dans sa séance du 29 mai 2013, le comité syndical avait décidé de procéder à une consultation d'entreprises pour le réaménagement du chemin de l'Aviation et de la rue Jacqueline Auriol à Habsheim.

Le dépouillement et l'analyse des offres reçues en réponse, examinées par la commission MAPA les 9 et 11 juillet dernier, sur le fondement des critères définis dans le règlement de consultation, se sont traduits par la désignation comme suit de l'attributaire du marché :

**Lot 1 – voirie et réseaux divers**

Entreprise TPS de Wittenheim pour un montant de 127 057,00 € HT (151 960,17 € TTC).

**Lot 2 – éclairage public**

Entreprise Sobeca d'Ensisheim pour un montant de 19 385,00 € HT (23 184,46 € TTC).

Les crédits nécessaires au règlement des dépenses de ce programme sont inscrits à l'article 2317-51302 du budget primitif 2013.

Monsieur le président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

-oOo-

**Le comité syndical, après en avoir valablement délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- **Prend acte et approuve le résultat de la consultation, tel que ci-dessus détaillé ;**
- **Autorise M. le président à signer les marchés de travaux à intervenir avec les entreprises retenues par la commission M.A.P.A.**

**Point n° 9 : Divers**

La date du prochain comité syndical est fixée au mercredi 11 septembre 2013 à 18 heures 30, en mairie de Sausheim. La séance plénière sera précédée, à 18 heures, d'une réunion de bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 15.

Sausheim, le 17 juillet 2013.